



**SESSION DE FOND
DE LA COMMISSION DU DESARMEMENT**

Du 2 au 20 avril 2018

**Intervention de M. AKIAPO N'cho Virgile,
Premier Secrétaire
à la Mission Permanente de Côte d'Ivoire
auprès des Nations Unies**

Mardi, 3 Avril 2018

A vérifier au prononcé

Madame la Présidente,

Je voudrais, à mon tour, au nom de la Délégation ivoirienne, vous adresser mes sincères félicitations pour votre Election à la Présidence de la présente Session qui ouvre le nouveau Cycle triennal (2018-2020) des Travaux de notre Commission. Elle est convaincue que votre Expérience et votre Leadership, seront des atouts inestimables pour la conduite et le succès de nos Travaux.

Je voudrais également exprimer ma gratitude à votre Prédécesseur, l'Ambassadeur Gabriela Martinic, d'Argentine, et à son Equipe, dont les efforts inlassables ont permis de progresser, lors de la Session de fond de l'Année dernière, et de nous accorder, sur des Recommandations, en matière d'Armes classiques, et ce, pour la première fois, depuis 1999.

Ma Délégation s'associe aux Déclarations faites par l'Indonésie et le Nigéria, respectivement, au nom du Mouvement des Non Alignés, et du Groupe Africain.

Madame la Présidente,

L'Architecture internationale du Désarmement et le Régime juridique de la Non-Prolifération ont été fortement ébranlés au cours de ces dernières années.

En effet, la Réalisation des essais nucléaires et le Lancement de Missiles balistiques, de haute portée, par certains Etats, ainsi que la Course pour l'acquisition de nouveaux types d'Armes, tels que les Systèmes d'Armes létales autonomes, les cyber-armes, et autres Armes de Destruction massive, nous replongent dans l'atmosphère morose de la Guerre froide. Le marché des Armes classiques s'est étendu, alimentant le Terrorisme et les Conflits de tous ordres, qui se sont accrus ces dix dernières années, et occasionnant, chaque année, de nombreuses Victimes.

De la même manière, l'Espace extra-atmosphérique est tant convoité, au point où, sa militarisation n'est plus à exclure. A cet égard, ma Délégation voudrait se réjouir de l'Inscription, à l'Ordre du Jour de la présente Session, de la problématique de l'Utilisation de l'Espace extra-atmosphérique.

Madame la Présidente,

Notre objectif commun de Désarmement nucléaire et de Non-prolifération des Armes nucléaires est menacé.

En effet, la poursuite du Programme nucléaire par les Autorités de la République Populaire Démocratique de Corée, qui a atteint son point culminant, le 02 septembre 2017, en dépit des nombreuses sanctions onusiennes, appelle à la nécessité d'une entrée en vigueur, sans délais, du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (TICEN).

C'est le lieu, ici, pour ma Délégation d'appeler les Etats à leurs Responsabilités, et particulièrement ceux inscrits à l'Annexe II dudit Traité, et dont la Ratification conditionne son entrée en vigueur, à le faire, sans délai.

La Côte d'Ivoire invite également l'ensemble des Etats à respecter scrupuleusement le Moratoire sur les Essais nucléaires, à s'abstenir de tout acte contraire à l'Esprit et à la Lettre du TICEN. Elle les exhorte à appliquer, pleinement, les Dispositions pertinentes du Traité de Non-prolifération nucléaire (TNP) et à adhérer au tout nouveau Traité interdisant les Armes nucléaires, en vue, de sa Mise en œuvre, à l'effet d'éviter que l'Utilisation de telles armes ne cause des conséquences incommensurables à notre Planète.

Elle souhaite, en outre, que la Commission du Désarmement puisse, enfin, faire des Recommandations, à l'Assemblée Générale, à ce sujet, après 18 ans de tergiversations.

Madame la Présidente,

Plus de cinquante ans, après la création du Comité des Nations Unies pour l'Utilisation pacifique de l'Espace extra-atmosphérique, il convient aujourd'hui de faire en sorte que les politiques de conquête de l'Espace, observées ces dernières années, ne débouchent pas sur la militarisation de l'Espace extra-atmosphérique.

Il n'est un secret pour personne : l'Espace est devenu, depuis plusieurs décennies, un enjeu stratégique majeur. Il constitue une composante indissociable des activités militaires.

Dans ce contexte, cette Session offre l'occasion à notre Commission de recommander, à l'Assemblée Générale, des Mesures appropriées, dans le cadre de l'Elaboration d'un Instrument juridique contraignant, ou, à défaut, d'un Code

de Conduite international, afin d'empêcher une Course aux armements dans l'Espace.

Ma Délégation appelle les Etats Membres à travailler à la promotion de l'Utilisation pacifique de l'Espace extra-atmosphérique, notamment, dans les domaines de la Communication, de l'Agriculture et des Transports. Elle plaide, de même, pour la mise en place de Mesures de transparence et de confiance, qui pourraient aider à une meilleure Coopération des Etats, et réduire les risques éventuels liés à cette utilisation.

Madame la Présidente,

La Prolifération des Armes de Destruction massive est toujours d'actualité, contrairement à ce qu'on croit.

Malgré les Résultats importants obtenus par le Mécanisme de Vérification, de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC), par la destruction, à ce jour, de 95% des Armes chimiques, les Evènements de Salisburg, en Angleterre, au mois de mars dernier, et les Attaques chimiques attribuées, à l'EIIL, montrent, à l'évidence, que le danger concernant ces types d'Armes est toujours présent.

C'est pourquoi, l'Immobilisme observé lors des différentes Conférences d'examen du Traité sur la Non-Prolifération Nucléaire (TNP), de la Convention sur l'Interdiction de la Mise au point, de la Fabrication et du Stockage des Armes bactériologiques (biologiques), ou à toxines, et sur leur destruction, et bien d'autres Conventions, nous inquiète, au plus haut point.

Madame la Présidente,

Les Experts indiquent que les Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) font plus de 700.000 victimes, chaque année, et alimentent le crime organisé, la criminalité transfrontalière, le trafic de drogue, ainsi que les trafics en tout genre.

Comme on peut le noter, ce chiffre montre l'ampleur des dégâts causés à l'Humanité par ces types d'armes.

L'expérience du Processus de DDR en Côte d'Ivoire enseigne, qu'avec la Volonté politique, et l'aide de Partenaires internationaux, il est possible de lutter efficacement contre la Circulation et le Commerce illicite des Armes Légères et de Petit Calibre. A ce sujet, mon pays a fait des progrès considérables dans la gestion des munitions, à travers sa Commission nationale, chargée des ALPC.

Ma Délégation, qui se réjouit des Recommandations de notre Commission sur les Armes classiques, durant la Session de 2017, se veut confiant à propos des Conclusions de la prochaine Conférence d'examen du Programme d'Action des Nations Unies, sur la Prévention, le Combat, et l'Élimination du Commerce illicite des Armes légères, sous tous leurs aspects, prévue en juin 2018. Il félicite la France, qui présidera cette importante Session, pour la qualité des Travaux préparatoires, de cette Conférence.

Madame la Présidente,

Nonobstant les obstacles réels auxquels pourraient se heurter nos Négociations, nous devons rester optimistes pour l'avenir. Il n'est donc pas encore tard pour surmonter nos Divergences, et rétablir la Confiance entre nous, afin d'arriver à des Solutions satisfaisantes, partagées et acceptées, par tous.

C'est à cette seule condition que nous pourrions faire triompher le Multilatéralisme au sein des Nations Unies, en vue de faire du Désarmement, une réalité.

Je vous remercie.